



Activité des navires de pêche

Lieu

d'immatriculation

POINTE-À-PITRE

2023





# Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

## Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2023 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2023 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur le lieu d'immatriculation de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

## Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués.  
Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DGAMPA).
- ▶ La source « Obsdeb » correspond aux données d'échantillonnage des marées au débarquements des navires de moins de 12 mètres, collectées pour combler les flux déclaratifs incomplets en estimant les efforts et captures. Dans certaines régions, les données d'avitaillement de carburant par navire sont également utilisées et croisées avec les données d'activité et d'observation des marées au débarquement -métier pratiqués et consommations de carburant par métier et par navire - pour inférer les estimations d'effort (nombre de sortie) par métier et les débarquements. (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer).

**NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur.** Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

**NB2 : Seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse.**

Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<https://sih.ifremer.fr/> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

[harmonie@ifremer.fr](mailto:harmonie@ifremer.fr)



# Chiffres clés du lieu d'immatriculation en 2023\*

## Caractéristiques techniques cumulées



**638**

navires  
inscrits au FPC

**119 797**

kW de puissance  
totale

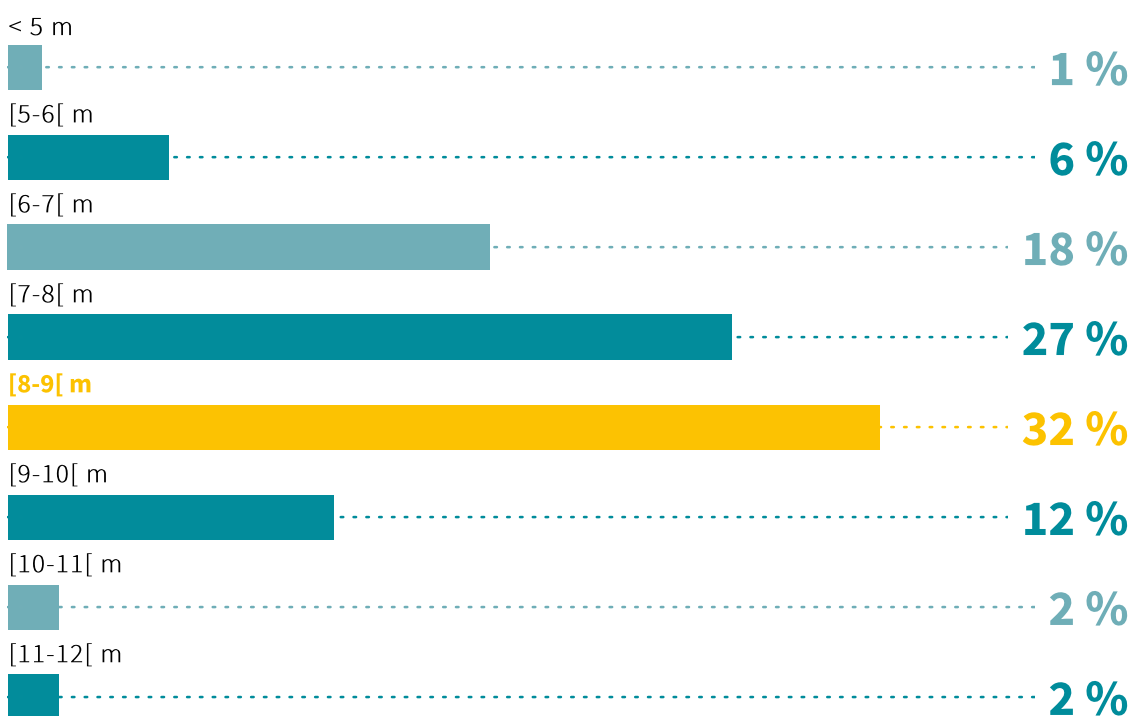
**2 119**

U.M.S. de Jauge  
totale

**872**

marins\*\*

## Répartition des navires par catégorie de longueur



\* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.

\*\* Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



## Caractéristiques techniques du navire moyen

# 1,7

personnes à bord

# 188

kw

# 7,9

m de longueur

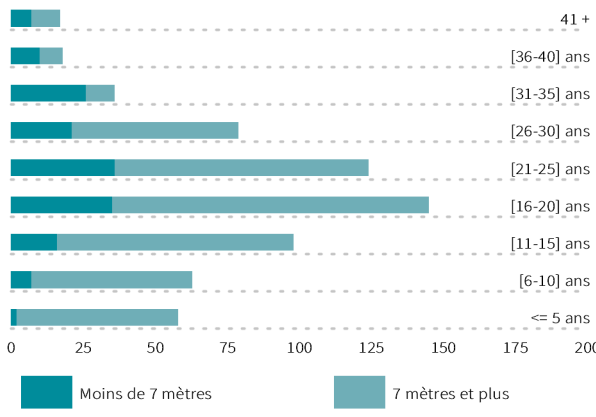
# 3

U.M.S. de jauge

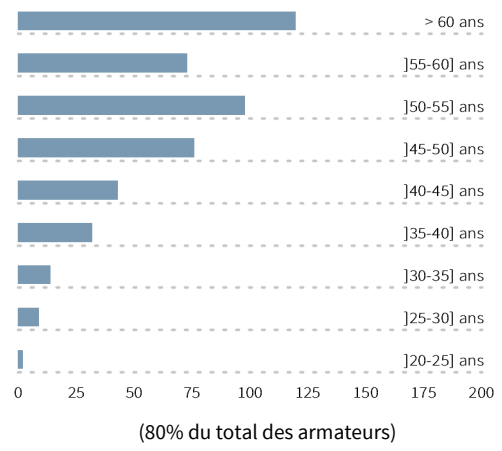
# 19

ans

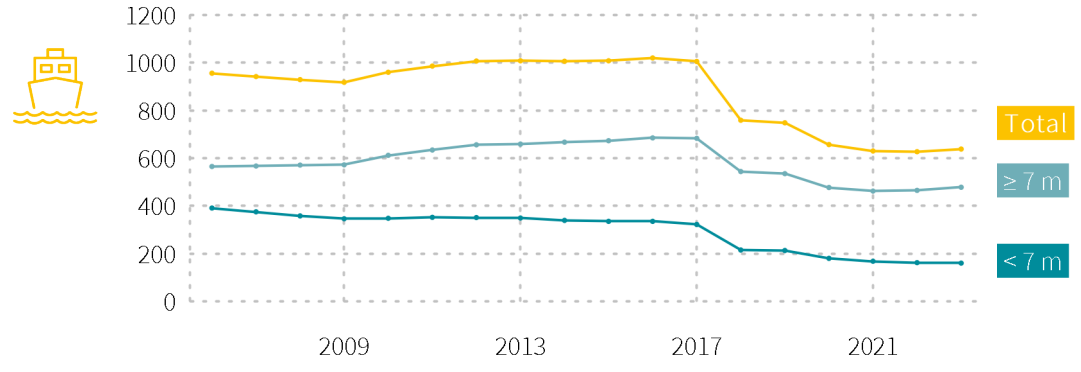
### Age des navires



### Age des armateurs



### Evolution du nombre de navires de 2006 à 2023 par catégorie de longueur





# Navires actifs du lieu d'immatriculation



**516**

navires actifs à la pêche

sur

**638**

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 516 navires actifs à la pêche

## Chiffres clés par rayon d'action des navires

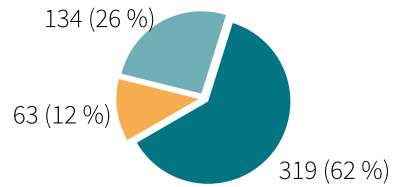
Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

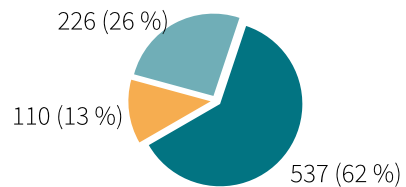
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75 % de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

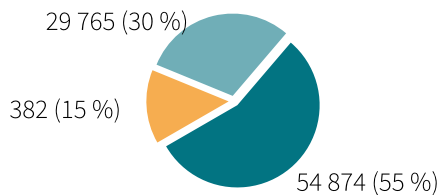
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

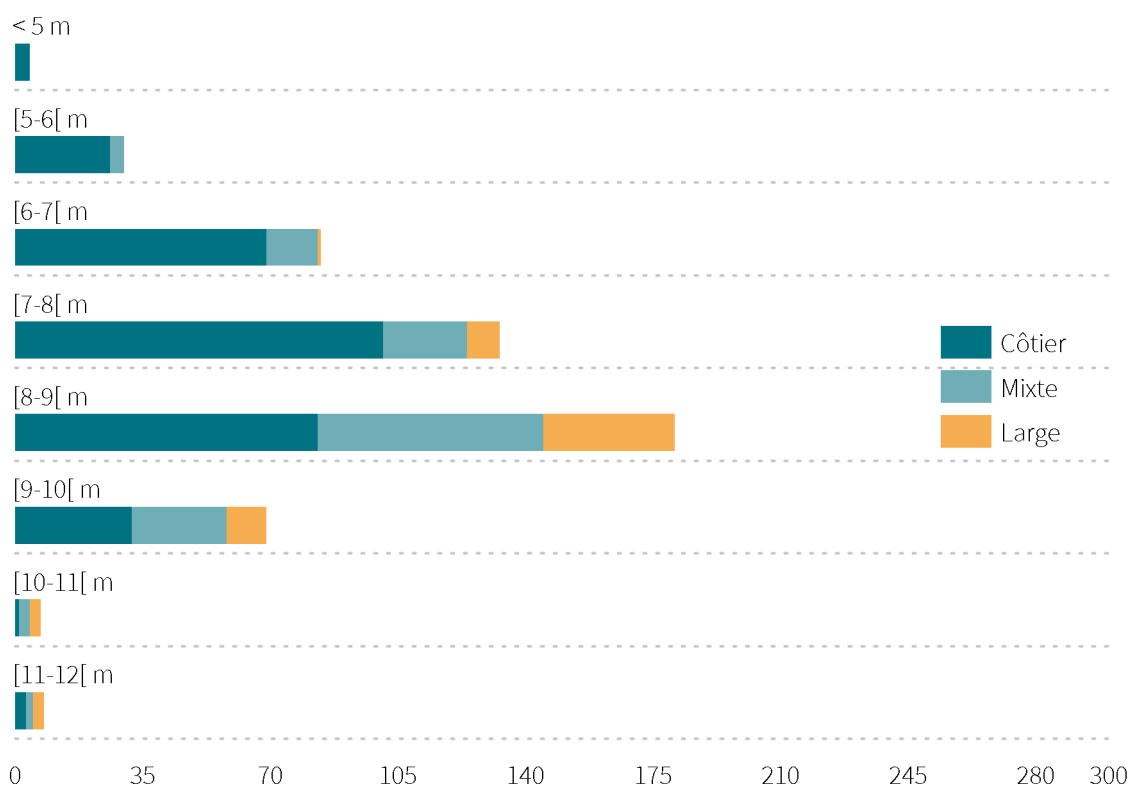


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



## Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

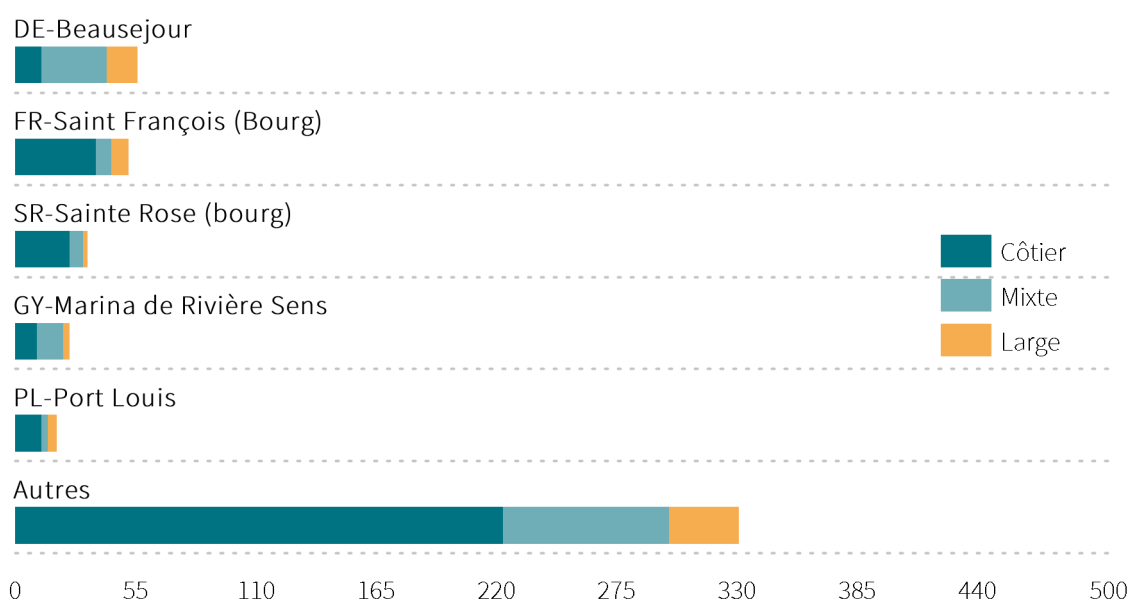
NOMBRE DE NAVIRES



## Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





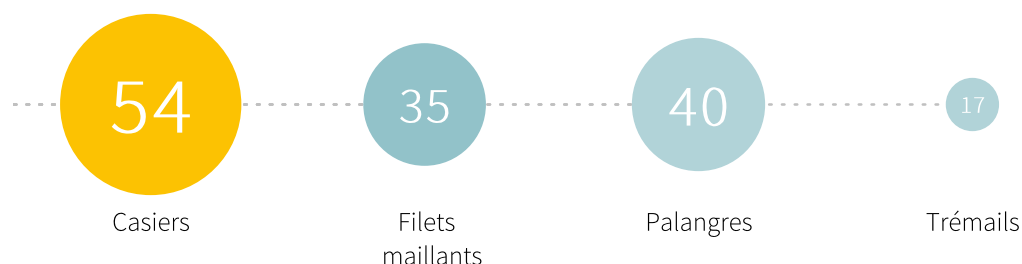
## Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

# 2,1

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISÉS PAR NAVIRE

### POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



## Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Casiers	247	245	245	237	238	234	229	223	219	220	224	221
Palangres	160	168	173	177	170	168	168	169	166	158	153	147
Filets maillants	123	127	128	121	120	115	114	119	118	152	151	131
Trémaills	66	59	61	59	63	62	61	63	65	69	66	64
Lignes à main	45	47	51	47	49	44	40	42	45	45	39	39
Palangres de fond	37	38	38	33	34	36	39	41	39	36	34	35
Lignes de traîne	38	39	43	41	40	40	38	35	31	27	27	28
Filets maillants encerclants	34	33	35	35	34	28	26	26	22	18	21	20
Plongée	23	25	25	24	23	21	22	24	21	34	31	26
Sennes pélagiques	12	10	12	14	14	15	12	15	14	14	13	10

de 0 à 48 navires
  de 49 à 98 navires
  de 99 à 147 navires
  de 148 à 197 navires
  de 198 à 247 navires



## Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

2,4

NOMBRE MOYEN DE MÉTIERS PRATIQUÉS PAR NAVIRE

## Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Casiers à poissons démersaux et benthiques	233	232	229	221	224	219	214	207	205	206	210	207
Palangres et lignes à grands pélagiques	160	168	173	177	170	168	168	169	166	158	153	147
Filets maillants à poissons démersaux et benthiques	109	111	113	111	111	105	105	108	106	110	108	97
Trémaux à langoustes	63	56	59	57	61	59	59	61	63	65	63	61
Casiers à grands crustacés	61	59	64	62	61	60	60	61	56	57	56	58
Palangres de fond à poissons démersaux et benthiques	36	37	38	32	34	36	38	41	39	36	34	35
Lignes à main à poissons démersaux et benthiques	32	35	36	32	34	31	29	31	34	33	26	27
Lignes de traîne à grands pélagiques	33	34	39	37	36	35	33	29	26	22	23	24
Filets maillants à grands crustacés	16	19	17	17	17	17	17	19	15	16	15	16
Apnée à poissons démersaux et benthiques	17	19	19	19	18	17	16	17	17	14	13	12

de 0 à 46 navires
  de 47 à 92 navires
  de 93 à 139 navires
  de 140 à 185 navires
  de 186 à 233 navires

## Les périodes d'inactivité



175

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

122

navires inactifs à la pêche toute l'année

802

mois d'inactivité totale pour le lieu

4,6

mois d'inactivité en moyenne par navire

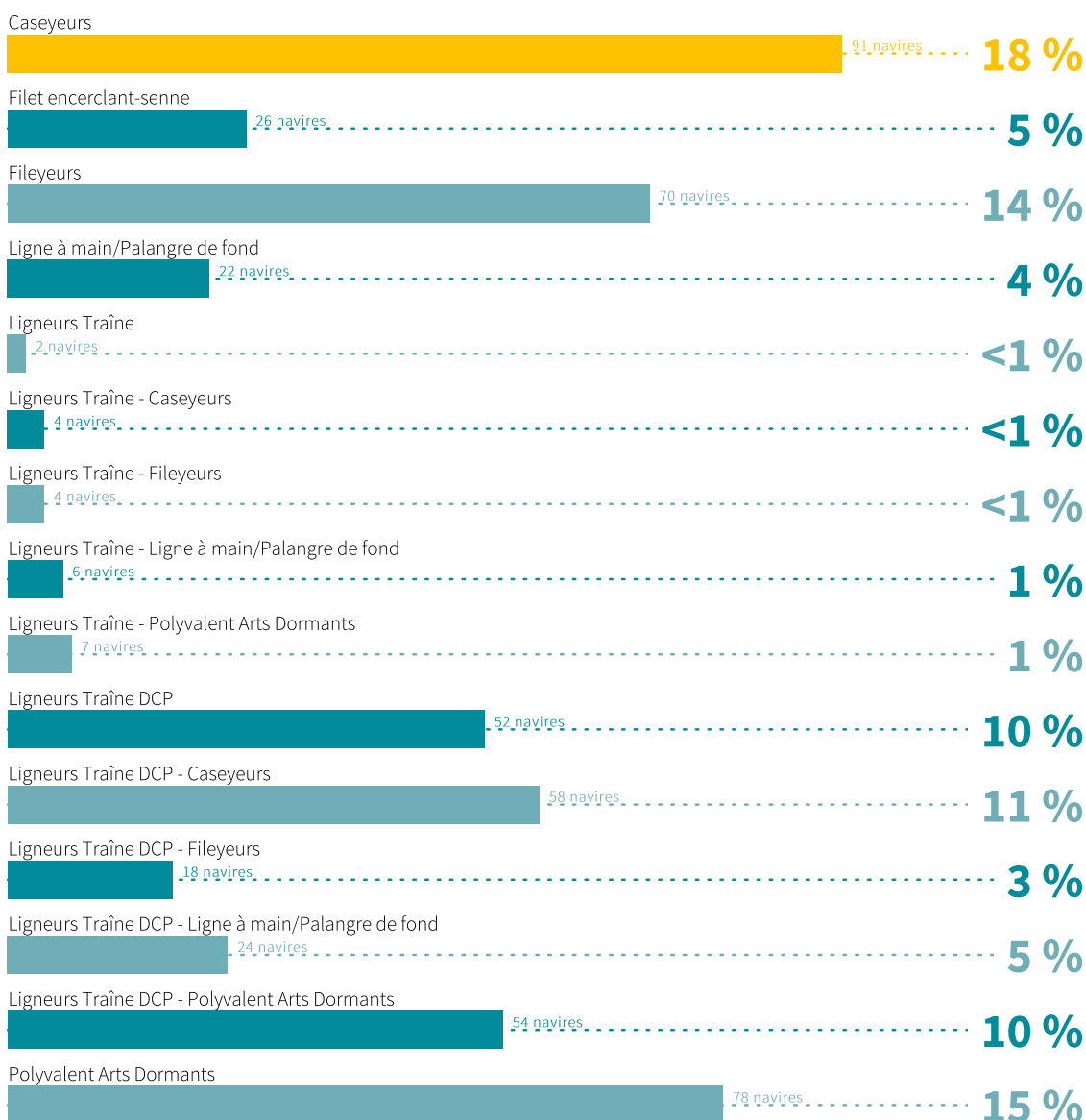




# Flottes du lieu d'immatriculation

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

## Répartition des navires par flottille





## Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Caseyeurs	7,6	167	1,6
Filet encerclant-senne	7,6	150	2,8
Fileyeurs	8,0	188	1,6
Ligne à main/Palangre de fond	7,8	162	1,3
Ligneurs Traîne	9,0	250	1,3
Ligneurs Traîne - Caseyeurs	7,3	136	1,2
Ligneurs Traîne - Fileyeurs	8,1	224	1,2
Ligneurs Traîne - Ligne à main/Palangre de fond	6,4	132	1,1
Ligneurs Traîne - Polyvalent Arts Dormants	7,5	177	1,4
Ligneurs Traîne DCP	8,4	220	1,6
Ligneurs Traîne DCP - Caseyeurs	8,2	222	1,7
Ligneurs Traîne DCP - Fileyeurs	8,5	220	1,8
Ligneurs Traîne DCP - Ligne à main/Palangre de fond	8,3	218	1,6
Ligneurs Traîne DCP - Polyvalent Arts Dormants	8,1	208	1,8
Polyvalent Arts Dormants	7,8	186	1,7



# Productions du lieu d'immatriculation

## Confrontation des différentes sources de données

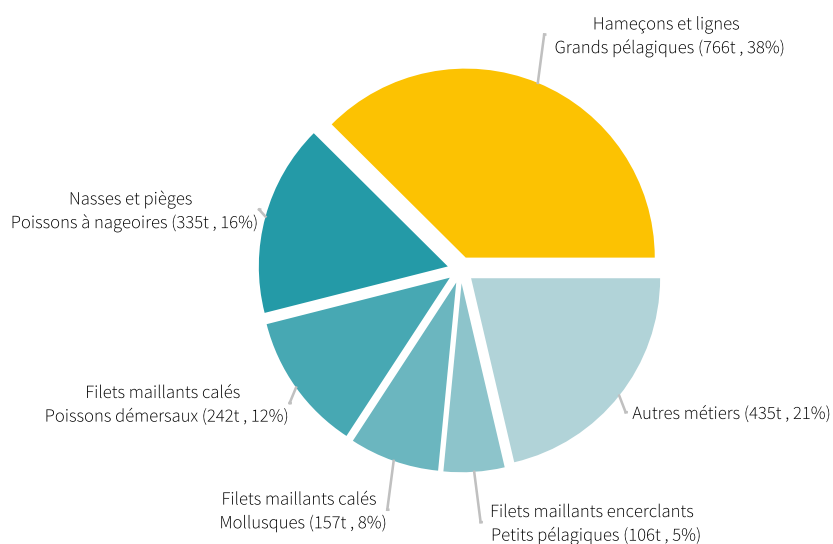
- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources (hors Obsdeb). Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source (hors Obsdeb). On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 5 m	4	3 75 %	0 0 %	3 75 %	43	27 63 %	0 0 %	27 63 %
[5-6[ m	30	25 83 %	1 3 %	25 83 %	304	220 72 %	8 3 %	222 73 %
[6-7[ m	84	62 74 %	2 2 %	62 74 %	893	482 54 %	8 1 %	482 54 %
[7-8[ m	133	99 74 %	6 5 %	100 75 %	1 319	788 60 %	26 2 %	790 60 %
[8-9[ m	181	137 76 %	24 13 %	138 76 %	1 922	1 163 61 %	121 6 %	1 175 61 %
[9-10[ m	69	50 72 %	9 13 %	50 72 %	695	443 64 %	26 4 %	443 64 %
[10-11[ m	7	5 71 %	0 0 %	5 71 %	69	34 49 %	0 0 %	34 49 %
[11-12[ m	8	7 88 %	1 12 %	7 88 %	80	46 57 %	7 9 %	48 60 %
<b>Total</b>	<b>516</b>	<b>388 75 %</b>	<b>43 8 %</b>	<b>390 76 %</b>	<b>5 325</b>	<b>3 203 60 %</b>	<b>196 4 %</b>	<b>3 221 60 %</b>
< 10 m	501	376 75 %	42 8 %	378 75 %	5 176	3 123 60 %	189 4 %	3 139 61 %
>= 10 m	15	12 80 %	1 7 %	12 80 %	149	80 54 %	7 5 %	82 55 %



## Production estimée en poids vif des métiers (en tonnes)

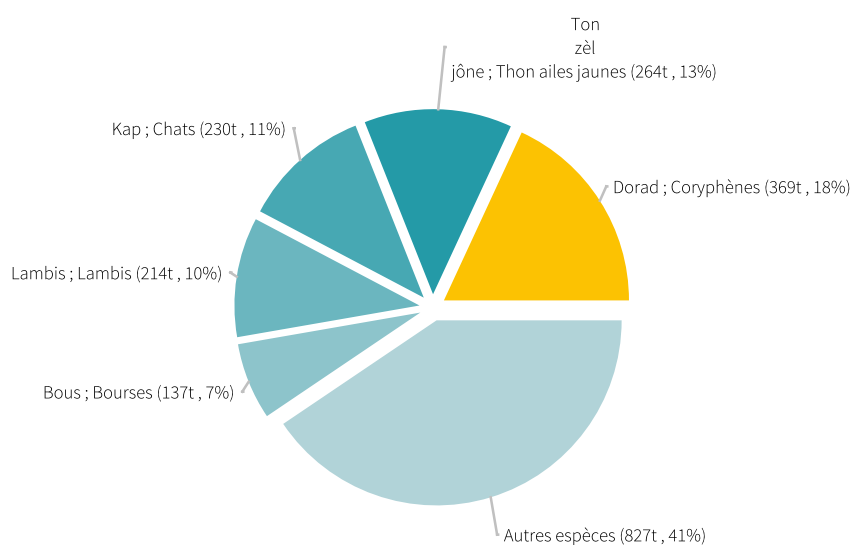
Métiers	Valeur moyenne estimée (k€)		Tonnage moyen estimé (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Hameçons et lignes - Grands pélagiques	6 140	33 %	766	38 %	8,01
Nasses et pièges - Poissons à nageoires	3 931	21 %	335	16 %	11,74
Filets maillants calés - Poissons démersaux	2 836	15 %	242	12 %	11,74
Filets maillants calés - Mollusques	501	3 %	157	8 %	3,20
Filets maillants encerclants - Petits pélagiques	651	3 %	106	5 %	6,14
Lignes de traîne - Grands pélagiques	991	5 %	99	5 %	10,03
Sennes coulissantes - Poissons démersaux	584	3 %	60	3 %	9,80
Plongée - Mollusques	155	<1 %	47	2 %	3,29
Trémaills - Crustacés	1 045	6 %	45	2 %	23,46
Lignes à main et lignes à cannes - Poissons à nageoires	389	2 %	38	2 %	10,32
Autres métiers	1 644	9 %	148	7 %	11,14
<b>Total (toutes espèces confondues)</b>	<b>18 867</b>	<b>100 %</b>	<b>2 041</b>	<b>100 %</b>	<b>9,25</b>





## Production estimée en poids vif par groupe d'espèces (en tonnes)

Espèce	Nom local	Valeur moyenne estimée (k€)		Tonnage moyen estimé (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Coryphène commune	Dorad ; Coryphènes	3 395	18 %	369	18 %	9,19
Albacore	Ton-zèl-jône ; Thon ailes jaunes	2 274	12 %	264	13 %	8,63
Perroquets nca	Kap ; Chats	2 636	14 %	230	11 %	11,46
	Lambis ; Lambis	684	4 %	214	10 %	3,21
Poissons-bourses nca	Bous ; Bourses	588	3 %	137	7 %	4,29
	Balarou ; Balaou	551	3 %	89	4 %	6,19
Mérous nca	Vièj, Kouroné, Watalibi	902	5 %	86	4 %	10,53
Langouste blanche	Ronma blan; langouste royale	2 048	11 %	81	4 %	25,28
Thazard-bâtard	Taza-rélé ; Thazard rélé-bois	595	3 %	64	3 %	9,26
Vivaneaux nca	Vivaneaux nca	692	4 %	59	3 %	11,78
Grondeurs, diagrammes nca	Gorèt ; Gorettes	644	3 %	58	3 %	11,17
Vivaneau queue jaune	Sad Kola ou Keu jône ; Colas	561	3 %	54	3 %	10,33
Vivaneau royal	Gran-zié ; Oeil de bœuf	545	3 %	44	2 %	12,30
Carangidés nca	Karang ; Carangues	348	2 %	32	2 %	10,96
Makaïre bleu	Marlin blé (Varé) ; Varé blé, marlin blé	240	1 %	31	2 %	7,73
Autres espèces	Autres espèces	2 164	11 %	230	11 %	9,42
<b>Total (toutes espèces confondues)</b>		<b>18 867</b>	<b>100 %</b>	<b>2 041</b>	<b>100 %</b>	<b>9,25</b>





## Répartition des 15 espèces principales en valeur pour les principaux métiers de pêche (en pourcentage)

	Hameçons et lignes - Grands pélagiques	Nasses et pièges - Poissons à nageoires	Filets maillants calés - Poissons démersaux	Trémails - Crustacés	Lignes de traîne - Grands pélagiques	Filets maillants encerclants - Petits pélagiques	Sennes coulissantes - Poissons démersaux	Filets maillants calés - Mollusques	Lignes à main et lignes à cannes - Poissons à nageoires	Filets maillants calés - Crustacés	Autres métiers
Dorad ; Coryphènes	46,0				53,3						3,0
Kap ; Chats		17,9	60,8	0,7			5,1				11,7
Ton-zèl-jône ; Thon ailes jaunes	36,4				2,0						1,2
Ronma blan; langouste royale		18,2	2,2	82,9				0,4		85,4	8,4
Vièj, Kouroné, Watalibi	<0.1%	14,2	0,4				0,1		68,3		4,5
Vivaneaux nca		11,6	4,4	<0.1%			1,9		12,8		3,6
Lambis ; Lambis				0,3				99,6		1,4	12,1
Gorèt ; Gorettes		7,2	7,1				19,1		0,4		3,3
Taza-rélé ; Thazard rélé-bois	0,7				38,0						11,7
Bous ; Bourses	8,1	1,6	<0.1%	<0.1%	0,7		0,3				1,4
Sad Kola ou Keu jône ; Colas		2,7	0,9				58,5		15,2		1,8
Balarou ; Balaou						84,7					
Gran-zié ; Oeil de bœuf		<0.1%	14,7						2,4		7,9
Karang ; Carangues	<0.1%	3,2	5,0			<0.1%	6,5		0,6		2,6
Chirujien, Bayol ; Chirurgiens		5,6	0,2				2,2				0,5
Autres espèces	8,8	17,7	4,3	16,1	5,9	15,2	6,2	<0.1%	0,4	13,2	26,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



## Répartition des 15 espèces principales en tonnage pour les principaux métiers de pêche (en pourcentage)

	Hameçons et lignes - Grands pélagiques	Nasses et pièges - Poissons à nageoires	Filets maillants calés - Poissons démersaux	Filets maillants calés - Mollusques	Filets maillants encerclants - Petits pélagiques	Lignes de traîne - Grands pélagiques	Sennes coulissantes - Poissons démersaux	Plongée - Mollusques	Trémails - Crustacés	Lignes à main et lignes à cannes - Poissons à nageoires	Autres métiers
Dorad ; Coryphènes	41,0					51,1					3,2
Ton-zèl-jône ; Thon ailes jaunes	33,8					2,3					1,4
Kap ; Chats		18,4	62,3				4,6	0,1	1,4		9,8
Lambis ; Lambis				99,9				99,6	2,0		6,1
Bous ; Bourses	15,6	3,7	<0.1%			1,2	0,3	<0.1%	<0.1%		2,6
Balarou ; Balaou					84,0						
Vièj, Kouroné, Watalibi	<0.1%	15,4	0,4				0,1	<0.1%		71,4	4,0
Ronma blan; langouste royale		8,7	1,0	<0.1%				<0.1%	74,8		10,9
Taza-rélé ; Thazard rélé-bois	0,7					39,2					13,4
Vivaneaux nca		11,6	4,4				1,4		<0.1%	10,9	3,1
Gorèt ; Gorettes		7,6	7,1				17,8	<0.1%		0,4	2,8
Sad Kola ou Keu jône ; Colas		3,0	1,0				57,2	<0.1%		14,4	1,7
Gran-zié ; Oeil de bœuf		<0.1%	13,9							1,9	6,6
Karang ; Carangues	<0.1%	3,5	5,2		<0.1%		6,1			0,6	2,3
Marlin blé (Varé) ; Varé blé, marlin blé	4,0										0,2
Autres espèces	4,9	28,0	4,7	<0.1%	16,0	6,2	12,6	<0.1%	21,8	0,5	31,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### Cofinancements

